

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Retiré

AMENDEMENT

N ° DN48

présenté par
M. Ferrara

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Après le mot : « spécialisés »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 334 :

« des Rover, des équipements Mids ou encore des systèmes de détecteurs de départ missile pour les aéronefs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important de faire figurer dans le rapport annexé parmi les équipements de cohérence, les Rover, qui permettent la transmission des images, les équipements Mids, qui permettent d'équiper les avions du standard de liaison de données tactiques L16 ou encore les systèmes de détecteurs de départ missile.